

## PRATIQUES DE DÉPLACEMENTS DES FRANÇAIS : RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE NATIONALE DE MOBILITÉ DES PERSONNES 2019



Tous les dix ans, le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire procède à l'Enquête nationale Mobilités des Personnes. L'édition 2019 succède à l'Enquête Nationale Transport et Déplacements (ENTD) de 2008. Elle est reconnue d'intérêt général la rendant ainsi obligatoire.

Cette enquête est utilisée en vue de **décrire les pratiques de mobilités des personnes à l'échelle de la France métropolitaine**. Par conséquent, elle permet de comprendre comment et pourquoi les Français se déplacent au quotidien ainsi que pour leurs voyages à plus longue distance. Enfin, elle permet de **connaître le parc de véhicules** à disposition des ménages et l'utilisation qui en est faite, ainsi que les nouvelles pratiques de mobilités qui ont récemment émergées telles que le covoiturage ou encore les vélos à assistance électrique.

L'Enquête nationale Mobilités des Personnes en mesurant les évolutions en la matière, vient appuyer la stratégie nationale de la mobilité.



### Méthodologie de l'enquête

L'enquête est réalisée en France métropolitaine. Les individus enquêtés ont 5 ans ou plus. Seul un échantillon national représentatif de la population est interrogé. Le **caractère urbain ou rural du lieu de vie des ménages ainsi que leur motorisation ont permis de stratifier l'échantillon**. Pour atteindre 12 000 répondants, 20 000 logements ont été tirés au sort dans le recensement de la population auxquels s'est ajouté un échantillon de 1 150 logements issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

L'enquête distingue :

- ▶ **La mobilité locale** qui correspond aux déplacements dont la longueur n'excède pas 80 kilomètres du domicile.
- ▶ **La mobilité longue distance** qui elle, se définit par les trajets allant au-delà de 80 kilomètres du domicile.

### Enquête mobilité des personnes



### Les grands chiffres de la mobilité quotidienne des français

**181 millions**



déplacements quotidiens

**3**



déplacements par jour par personne

**1h02**



de déplacements par jour par personne

**14 %**



de la population ne se déplace pas en journée

**20 minutes**



durée moyenne d'un déplacement

**8,7 km**



distance moyenne d'un déplacement



## Part des modes de transport du quotidien



Pour l'ensemble des unités urbaines, les déplacements s'effectuent majoritairement en voiture hormis pour l'agglomération parisienne. En deuxième place sur le podium, se trouve la marche suivie des transports en commun. Le vélo représente une part infime des modes de déplacement du quotidien. La part des modes de transport est différente selon le genre de l'individu. La marche à pied et les transports en commun sont davantage plébiscités par les femmes : respectivement 26 % et 10 % en ce qui concerne les femmes contre 22 % et 8 % pour les hommes. Les femmes passent de manière générale moins de temps que les hommes à se déplacer : 1h de temps de déplacement quotidien pour les femmes contre 1h04 pour les hommes.

## Équipement des ménages

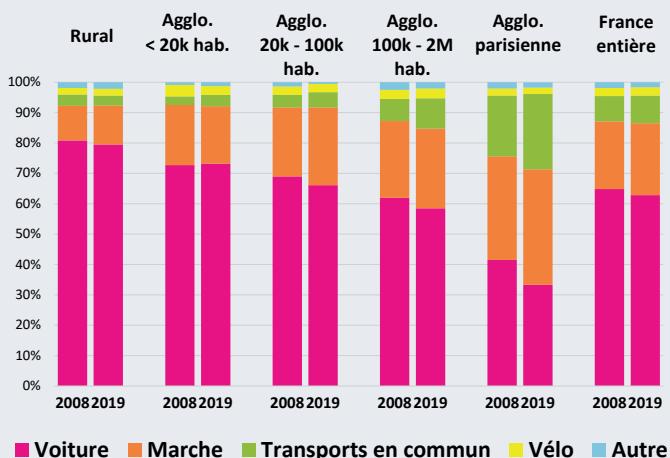
- 80 % des ménages français sont équipés d'au moins une voiture
- 32 % des ménages français possèdent au minimum un vélo



## Les grandes évolutions depuis 2008

Pour l'ensemble du territoire national, la part modale de la voiture a légèrement baissé depuis 2008 : - 2 % tandis que celles de la marche à pied et des transports en commun ont doucement augmenté. Néanmoins, l'utilisation du vélo a stagné entre 2008 et 2019. Il s'agit du fruit des politiques de mobilités mises en place concernant les réseaux de transport en commun. Par ailleurs, plus l'unité urbaine comprend d'habitants, plus la marche et les transports en commun sont utilisés à la place de l'usage de la voiture. Les évolutions sont majoritairement marquées sur les territoires de plus de 20 000 habitants.

Évolution des parts des modes de transport (en nombre de déplacements) par tranche d'unités urbaines entre 2008 et 2019



...qu'en 2008

En 2019, les Français...

- se déplacent plus loin ;
- passent plus de temps à se déplacer (56 minutes en 2008 et 1h02 en 2019) et ce, quel que soit le mode de déplacement choisi ;
- utilisent moins la voiture bien qu'elle reste le mode de déplacement privilégié (65 % en 2008 et 63 % en 2019)
- marchent davantage pour se déplacer (22 % en 2008 et 24 % en 2019) ;
- n'utilisent ni plus ni moins le vélo (part modale du vélo en 2008 et 2019 : 3 %) ;
- voyagent presque autant (6,4 voyages par an et par personne en 2008 et 6,3 en 2019)



## Un changement de paradigme ?

Bien que ces évolutions soient en faveur de mode de transports moins couteux énergétiquement, les marges de progrès sont encore importantes. Ainsi, 40 % des ménages en possession d'au moins un vélo, utilisent moins d'une fois par mois ce mode de déplacement. Par ailleurs, le poids des véhicules alternatifs représente une part encore infime dans le parc automobile des français : 0,8 %.

## Pour aller plus loin :

- [Résultats détaillés de l'enquête mobilité des personnes de 2019 - Données et études statistiques](#) - Ministère de la transition écologique, Décembre 2021.
- [Enquête nationale transports et déplacements \(ENTD\) 2008, Données et études statistiques](#) - Ministère de la transition écologique, Décembre 2018.